



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

03 NOV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



22134279

N° d'entreprise : 0763 313 091

Nom

(en entier) : Aktrion

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Boulevard International, 55F à 1070 Bruxelles

Objet de l'acte : Attribution des pouvoirs de signature et procuration

Suite au Conseil d'Administration du 08/08/2022

Après délibération, le conseil d'administration, à l'unanimité,

A.DECIDE avec prise d'effet d'aujourd'hui et pour une durée de 5 ans:

i.D'octroyer un mandat spécial aux directeurs, non mandataires : YUJA SRL, ayant son siège social à 2811 Leest, Kleine Heide 31b, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0556.721.602, représentée par Mr Jannes Jacobs, gérant et TORGOS SC, ayant son siège social à 9920 Lievegem, Zonnebloemstraat 32, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0737460613, représentée par Mr Sven Dietens, gérant, pour la conclusion d'offres commerciales et de contrats avec les clients pour tout montant égal ou inférieur à 500.000 EUR/an/contrat (hors TVA);

ii.D'octroyer un mandat spécial aux directeurs, non mandataires : YUJA SRL, ayant son siège social à 2811 Leest, Kleine Heide 31b, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0556.721.602, représentée par Mr Jannes Jacobs, gérant et TORGOS SC, ayant son siège social à 9920 Lievegem, Zonnebloemstraat 32, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0737460613, représentée par Mr Sven Dietens, gérant avec la co-signature des administrateurs suivants : Vibe Consult SRL, ayant son siège social à 9052 Zwijnaarde, Klossestraat 26, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0723.754.810, représentée par Mr Vincent Beert, ou Frédéric Patrier, résidant en France, Rue du Dauphiné 3 à 94100 Saint-Maur-des-Fossés, pour la soumission d'offres de contrats commerciaux avec les clients pour tout montant égal ou inférieur à 1.000.000 EUR/an/offre (hors TVA);

iii.D'octroyer un mandat spécial aux administrateurs Vibe Consult SRL, représentée par Mr Vincent Beert et Frédéric Patrier, résidant en France, Rue du Dauphiné 3 à 94100 Saint-Maur-des-Fossés, pour la conclusion de contrats commerciaux avec les clients pour tout montant égal ou supérieur à 1000.000 EUR/an/contrat et la soumission d'offres de contrats commerciaux avec les clients pour tout montant égal ou supérieur à 1.000.000 EUR/an/offre (hors TVA).

Les mandats prenant fin automatiquement dans l'hypothèse où les mandataires ne feraient plus partie du Groupe Atalian pour quelle que cause que ce soit (démission, licenciement, etc.)

B.DECIDE avec prise d'effet d'aujourd'hui et pour une durée de 2 ans:

i.D'octroyer un mandat spécial pour les remplacements capex pour tout montant égal ou inférieur à 50.000 EUR aux directeurs YUJA SRL et TORGOS SC, précités ;

ii.D'octroyer un mandat spécial pour la conclusion de contrats bancaires et de garanties ainsi qu'avec les fournisseurs et sociétés de leasing pour tout montant égal ou inférieur à 50.000 EUR à Vibe Consult SRL, représentée par Mr Vincent Beert ;

iii.D'octroyer un mandat spécial pour la conclusion de contrats avec les fournisseurs et contrats de leasing pour tout montant égal ou inférieur à 50.000 EUR aux directeurs, YUJA SRL et TORGOS SC, précités;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

iv.D'octroyer un mandat spécial pour la conclusion de contrats avec les fournisseurs, contrats de leasing et de software IT sans limitation en ce qui concerne le montant aux administrateurs (Vibe Consult SRL, représentée par Mr Vincent Beert) et Frédéric Patrier, résidant en France, Rue du Dauphiné 3 à 94100 Saint-Maur-des-Fossés;

v.D'octroyer un mandat spécial pour la conclusion de contrats cadres sans limitation en ce qui concerne le montant aux administrateurs Vibe Consult SRL, représentée par Mr Vincent Beert et Frédéric Patrier, résidant en France, Rue du Dauphiné 3 à 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Pour une augmentation d'un contrat existant, les mêmes pouvoirs de signature décrits ci-dessus sont d'application, entendu que pour la désignation de la personne ayant pouvoir de signature, il soit tenu compte de la valeur totale du contrat après augmentation;

C.DECIDE d'octroyer un mandat spécial à Mr Vincent Beert, dont les bureaux sont situés à 1070 Bruxelles, Bld International 55F, pouvant agir séparément et avec pouvoir de substitution, afin de publier, lorsque cela est requis, les résolutions susmentionnées aux Annexes du Moniteur Belge, de représenter la Société relativement à ce qui précède auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et de signer tous les documents nécessaires ou utiles, de faire toutes les inscriptions et déclarations et en général, de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour parfaire l'exécution des décisions prises ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11h.

pour extrait conforme,

Vincent Beert
Directeur Financier